



**HAL**  
open science

## Qu'est-ce qu'un problème social? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne

Christian Rinaudo

► **To cite this version:**

Christian Rinaudo. Qu'est-ce qu'un problème social? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne. Cahiers de l'URMIS, 1995, 1, pp.72-87. halshs-00083419

**HAL Id: halshs-00083419**

**<https://shs.hal.science/halshs-00083419>**

Submitted on 30 Jun 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne

**Par Christian Rinaudo**

Allocataire de recherche - UNSA  
S.O.L.I.I.S - Nice

Comment rendre compte des problèmes sociaux ? Différentes démarches peuvent être adoptées pour répondre à cette question qui a fait l'objet d'une réflexion particulière dans la sociologie anglo-saxonne. L'auteur s'intéresse à cette tradition de recherche et examine les grandes tendances qui se sont opposées et succédées. Dans un premier temps, il décrit les perspectives qui se sont constituées autour de l'utilisation des normes et des valeurs comme principe d'identification des problèmes, à savoir l'approche fonctionnaliste et l'école des conflits de valeurs. Il développe ensuite le point de vue constructiviste qui rejette ces deux approches constituées sur des positions normatives et s'intéresse aux activités de revendication par lesquelles les individus participent de la construction des problèmes sociaux. En fin d'analyse, il est fait mention des perspectives de recherche qui s'inscrivent dans la continuité de cette approche en mettant particulièrement l'accent sur l'accès des problèmes sociaux à l'attention publique.

Qu'est-ce qu'un problème social ? Cette question est tout à fait fondamentale dans le développement de la sociologie anglo-saxonne où, depuis maintenant plus d'un demi siècle, une abondante littérature y a été consacrée. Articles, ouvrages, publications collectives, manuels de spécialisation, d'initiation ou de vulgarisation faisant le point sur les différentes perspectives ou apportant de nouvelles contributions à l'élaboration de la connaissance, se sont multipliés au fil des décennies. Cela s'explique en partie par l'organisation historique de cette discipline qui, à Chicago notamment, a pu se développer grâce aux financements des fondations philanthropiques très soucieuses de combattre les "maux" de la société américaine. Ainsi, contrairement à la France où ces questions étaient sans doute trop "pratiques" pour une sociologie très longtemps dominée par la pensée durkheimienne, la question des problèmes sociaux s'est imposée Outre-Atlantique comme un des grands axes de la recherche en sciences sociales.

Cet article a pour ambition de donner une vision synthétique de cette tradition sociologique très peu connue en France et pourtant fort pertinente dans le traitement de certaines questions. La lecture que nous en ferons révèle la présence d'une double opposition qui organise le champ de recherche en deux périodes historiques : dans un premier temps, il s'agit d'une opposition entre une perspective fonctionnaliste et un point de vue qui considère comme primordiale la signification subjective que les acteurs sociaux donnent à la définition de ce qu'est un problème social ; dans un second temps, se dessine une conception plus constructiviste qui s'oppose aux deux premières en les qualifiant, l'une comme l'autre, d'ap-

proches normatives.

## 1. L'approche normative des problèmes sociaux

La première tâche que s'est donnée cette sociologie fut de rassembler au sein d'un même cadre de pensée des questions telles que la délinquance, la pauvreté, la maladie mentale, la surpopulation, les catastrophes naturelles, etc. Très rapidement, des spécialistes ont établi des systèmes de classification. En 1923, Hornell Hart distingue quatre catégories de problèmes sur la base du type de traitements sociaux que l'on doit appliquer pour œuvrer à leur résolution : 1) problèmes économiques (comment les inégalités économiques peuvent-elles être minimisées ?) ; 2) problèmes de santé (comment l'espérance de vie peut-elle être rallongée ?) ; 3) problèmes politiques et psychosociologiques (comment les relations humaines peuvent-elles mieux contribuer au bien-être général ?) ; 4) problèmes éducatifs (quels sont les moyens sociaux qui peuvent contribuer à élever le niveau culturel des individus et à les socialiser ?). A la même époque, Clarence Case établit un autre classement des problèmes sociaux à partir de la cause qui a contribué à leur émergence : 1) ceux qui sont présentés par un aspect défavorable de l'environnement physique ; 2) ceux qui se posent à partir d'un défaut dans la nature même de la population ou de tendances défavorables dans son taux de croissance, dans sa distribution géographique ou raciale ; 3) ceux qui proviennent de mauvais aménagements sociaux entre les membres du groupe (problèmes d'organisation sociale) ; 4) ceux qui proviennent du développement et du conflit d'idéaux divergents ou de valeurs sociales entretenues par

différentes classes ou sous-groupes d'une même société.

Ces deux modèles ne sont pas les seuls qui ont été produits, mais ils ont l'avantage de nous éclairer sur les deux grandes tendances qui s'opposent quant à la manière de définir ce qu'est un problème social. La première — celle défendue par Hart — définit les problèmes sociaux en terme de données objectives et indépendantes du jugement qu'en font les membres de la société. Les questions qui se posent alors sont de savoir quelles conditions génèrent ces difficultés et pourquoi. La seconde rejette cette position et les problèmes sociaux y sont définis par l'attitude sociale qui se dégage de ces conditions. Les problèmes sociaux sont alors regardés comme un processus et non comme un état.

### 1.1- Les problèmes sociaux comme "données positives"

Nous prendrons comme base de notre commentaire deux définitions proposées à plusieurs décennies d'intervalle : celle de Hornell Hart, l'une des plus anciennes, et celle de Robert Merton, que tous les observateurs considèrent comme la plus élaborée.

Pour Hart, "un problème social requiert une action humaine organisée et concertée, ou affecte réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes de manière similaire, de telle sorte qu'il peut être préférable d'appliquer une ou plusieurs mesures pour résoudre le problème dans son ensemble plutôt que de traiter chaque individu comme un cas isolé" (1923, p. 349). Deux remarques s'imposent : 1) Le caractère social du problème est défini par une action collective organisée et concertée pour le résoudre. Un problème cesse donc d'être personnel à partir du moment où une action collective

devient plus efficace que différentes actions individuelles pour y répondre. 2) La condition qui constitue le problème est pensée comme ayant une nature intrinsèquement nocive ou malveillante pour la société. Lorsque Hart dit qu'un problème affecte "réellement ou potentiellement" les membres d'une société, il pointe déjà ce que Merton développera par la suite, à savoir qu'un problème social peut être latent ou manifeste. Cela revient à dire d'une part, que la condition existe et qu'elle affecte les membres de la société indépendamment de la perception qui en est faite et d'autre part, qu'un problème social peut avoir des phases d'irruption où il devient manifeste et des phases de sommeil pendant lesquelles il agit sans même que l'on s'en aperçoive.

Une telle définition renvoie à une vision positiviste des phénomènes sociaux. Elle implique en effet l'existence d'une conception naïve du problème social que l'esprit scientifique doit dépasser. Car si les membres d'une société peuvent ne pas être conscients de tous les maux qui les affectent, le sociologue, lui, s'est constitué un cadre théorique qui doit lui permettre de dépister les conditions qui posent problème au corps social et de travailler à leur éradication.

Le modèle élaboré par Robert Merton au début des années 60 est sur ce point le plus abouti. Il définit les problèmes sociaux comme "un décalage substantiel entre les normes socialement partagées et les conditions réelles de la vie sociale" (Merton, 1961, p. 702). Avant d'aller plus au cœur du modèle mertonien, voyons ce qu'implique une telle définition. Première remarque, les problèmes sociaux ne sont pas pensés en fonction de leurs origines communes. Que celles-ci soient d'ordre économique, politique, écologique ou

autre ne change rien au fait que les problèmes sociaux amènent, en fin de compte, les membres de la société à chercher des réponses. Tel qu'il est défini, le problème social naît donc d'une conséquence commune — un décalage entre les normes et les conditions réelles — et non d'une origine commune.

Une deuxième remarque concerne les normes socialement partagées. En les plaçant au centre de son approche, Merton se détache de la pensée de sens commun qui envisage les problèmes sociaux comme le résultat d'éléments indésirables qui envahissent la société. Ceux-ci sont plutôt pensés comme le résultat d'une relation fonctionnelle avec les normes qui régissent notre vie sociale.

Enfin, une troisième remarque est liée à la distinction entre problèmes latents et problèmes manifestes déjà évoquée. Si les problèmes sociaux sont définis comme le résultat d'un décalage entre les normes et la réalité sociale, on ne peut tenir compte du degré d'attention publique qui leur est accordée, ni même de la distribution sociale, des causes, des conséquences, de la persistance et du changement qui survient dans cette attention. Merton s'attaque ainsi directement au subjectivisme qui consiste à définir les problèmes sociaux à partir de cette attention. Certaines imageries publiques peuvent être déniées, d'autres amplifiées pour toutes sortes de raisons. Pour lui, cela signifie "l'existence d'une disparité entre le degré objectif des tragédies humaines et la perception que les individus en ont" (Merton, 1961, p. 713). Les perceptions naïves ne sont donc pas, à ses yeux, de bons guides du degré réel d'importance d'un problème social. Il avance à cela les deux raisons suivantes : 1) les problèmes sociaux les plus envahissants qui n'ont que très rarement des mani-

festations remarquables et dramatiques éveillent moins l'attention publique que ceux qui sont moins sérieux, mais qui sont décrits comme des drames publics (les accident d'avion sont perçus comme des problèmes plus graves que les accident de voiture, pourtant, ils tuent beaucoup moins de personnes) ; 2) la perception des problèmes sociaux dépend de la structure des relations sociales entre les gens. Ainsi, des millions de victimes de la famine en Inde attirent moins l'attention et la sympathie des Américains que ne le feraient une vingtaine de victimes dans une catastrophe survenue sur leur propre territoire (op. cit. p. 713-714).

Venons en maintenant à l'idée centrale qui guide la réflexion de Merton, à savoir que les problèmes sociaux peuvent facilement être divisés entre deux grandes classes, l'une décrite comme "désorganisation sociale" et l'autre comme "comportement déviant"<sup>1</sup>. Chez Merton, le concept de désorganisation sociale renvoie "à l'insuffisance ou à l'absence totale de cohésion dans les statuts et les rôles au sein d'un système social de telle sorte que les buts collectifs et les objectifs individuels de ses membres ne sont pas pleinement réalisés" (op. cit., p. 720)<sup>2</sup>. Les défauts dans la structure normative et relationnelle d'un système social peuvent être pensés comme des insuffisances d'une ou plusieurs exigences du système : - les modèles sociaux de comportements n'arrivent pas à être maintenus (sans doute à cause de l'insuffisance de socialisation des membres du groupe) ; - les tensions générées par la vie dans le système ne sont pas suffisamment contrôlées ou canalisés par les processus sociaux de telle sorte que l'anxiété s'accumule ; - le système social est mal rattaché à son environnement, etc. Parmi les sources de désorganisation, on trouve les problèmes de communi-

cation entre les gens d'un même système social (nation, communauté ou simple association) qui sont réciproquement dépendants pour faire ce qu'ils ont à faire et ce qu'ils désirent faire. Il y a aussi les circonstances structurales des strates et statuts sociaux qui ont des valeurs et des intérêts différents, voire incompatibles. Une autre source de désorganisation provient du mauvais fonctionnement du processus de socialisation (l'acquisition d'attitudes et de valeurs, de savoir-faire et de connaissances nécessaire pour remplir des rôles sociaux). Une autre encore peut être attribuée à de mauvaises articulations de différentes demandes sociales de la part des gens qui occupent une variété de statuts dans la société (les obligations entraînées par les mœurs locales et la loi nationale, par l'engagement religieux et l'éthique scientifique, etc.). De manière générale, le type de problèmes sociaux impliqués dans la désorganisation ne se pose pas à partir de l'échec des individus à respecter les engagements de leurs statuts sociaux, mais à partir d'une mauvaise intégration de ces statuts dans un système social cohérent.

Le comportement déviant représente dans cette logique un autre type de problèmes sociaux. Il renvoie "à une conduite qui dévie de manière significative des normes établies pour des individus en fonction de leurs statuts sociaux"<sup>3</sup> (op. cit., p. 723-724). A partir de là, un même comportement peut être construit comme déviant ou comme conforme selon les statuts sociaux des gens qui l'engagent. Merton distingue deux grandes variétés de comportements déviants sur la base de leur structure et de leurs conséquences sur les systèmes sociaux : les comportements non-conformistes et les comportements aberrants. Ils diffèrent selon les points suivants : 1) l'individu non-confor-

miste annonce publiquement sa dissidence. Contrairement à l'aberrant, il n'essaie pas de cacher son écart par rapport aux normes sociales ; 2) le non-conformiste remet en cause la légitimité des normes sociales qu'il rejette, ou tout au moins leur application dans certaines situations alors que l'aberrant reconnaît la légitimité des normes qu'il viole. Il tente de justifier son comportement mais n'affirme pas que le vol ou le meurtre, par exemple, sont des vertus ; 3) Le but du non-conformiste est de changer les normes qu'il conteste et qu'il pense être moralement suspectes par d'autres qui lui paraissent plus morales. L'aberrant essaie d'échapper à la sanction mise en place par les gardiens des normes existantes sans vouloir les changer ; 4) le non-conformiste est reconnu par les membres conventionnels du système social comme s'écarter des normes établies pour des objectifs désintéressés alors que l'aberrant dévie des normes pour son propre intérêt ; 5) enfin, la non-conformité n'est pas un manquement privé mais une foi en une nouvelle moralité ou une promesse de restauration d'une moralité oubliée alors que le déviant aberrant n'a rien de nouveau à proposer et rien de vieux à restaurer. Il ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts privés.

Cette approche instrumentale des problèmes sociaux, très en vogue dans la sociologie américaine des années 50 et 60, s'est sophistiquée au fil des années. La conceptualisation des problèmes sociaux est très instrumentale. L'intérêt est porté sur les dysfonctionnements au sein des modèles de comportement, des croyances et des organisations. Ainsi, même s'il s'agit toujours d'une approche où les problèmes sont pensés comme des réalités indépendantes des individus touchés, comme des conditions objectives qui existent en dehors des théories et des

croyances de sens commun, on est finalement assez loin des théories qui s'expriment en terme de pathologie sociale<sup>4</sup>. Mais si l'aspect normatif n'est plus aussi explicite, il n'en reste pas moins l'un des points essentiels qui permettent de définir ce type d'approche.

## 1.2 - Les problèmes sociaux comme « processus »

Comme le précise Richard Fuller dans une critique adressée à la position objectiviste de l'étude des problèmes sociaux, le processus d'élaboration d'une théorie sociologique de la pathologie a répondu à une demande d'une plus grande objectivité. Il rappelle que l'accusation adressée à l'enseignement des problèmes sociaux portait sur le traitement de données issues d'autres disciplines que les sociologues utilisaient pour exprimer un jugement moral sur "ce qui devrait être fait". En réaction, les chercheurs ont développé une problématique strictement sociologique, écartant tout point de vue subjectif dans leurs analyses (Fuller, 1938, p. 416). Cependant, si cette démarche a largement été encouragée et s'est imposée dans les milieux scientifiques comme la plus sérieuse et la plus soutenue, elle a néanmoins été l'objet de nombreux débats.

Parmi ses détracteurs, on trouve essentiellement les fondateurs de l'École des conflits de valeurs. Celle-ci s'est constituée autour de l'idée que les problèmes sociaux sont issus de conditions sociales perçues comme incompatibles avec des valeurs de groupe. S'appuyant sur des théories du conflit empruntées à Marx ou à Simmel, les précurseurs de cette approche ont centré leur critique de la sociologie "conventionnelle" sur le fait qu'elle repose sur un certain nombre de caractéristiques indémontrables. Pour les pré-

*Qu'est-ce qu'un problème social ?*

curseurs de cette École comme Lawrence Frank (1925) ou Willard Waller (1936), le terme de problème social n'indique pas simplement un phénomène observé, mais aussi et surtout l'état d'esprit de l'observateur. Clarence Case souligne ainsi qu'« un problème social est en partie un état de la pensée sociale et pas seulement une question de conditions objectives défavorables dans l'environnement social ou physique » (1924, p. 269). Dans cette optique, les jugements de valeur deviennent le point central de la définition des problèmes sociaux : « En essayant d'exclure les jugements de valeur de leur discussion, ils (les sociologues) ont sans le savoir écarté le critère essentiel qui permet d'identifier les problèmes sociaux » (1936, pp. 922-923). Ne se contentant plus de la vision incomplète des problèmes sociaux décrite par la sociologie traditionnelle, les théoriciens de cette école de pensée voient dans les conflits de valeurs le moyen de définir une orientation sociologique capable d'englober l'ensemble des problèmes sociaux. Ces conflits rendent compte d'un désaccord sur ce qui constitue ou pas un problème social. Or, pour Fuller et Myers, « c'est ce désaccord dans les jugements de valeur qui est la cause profonde de tous les problèmes sociaux, que ce soit dans la manière de les définir ou dans l'effort subséquent qui est fourni pour les résoudre » (1941a, p. 27).

A partir de ce constat, Fuller et Myers ont donné une définition aujourd'hui reconnue comme celle qui caractérise le mieux cette école de pensée : « Un problème social est une condition définie par un nombre considérable de personnes comme une déviance par rapport aux valeurs sociales défendues. Tout problème social consiste ainsi en une condition objective et en une définition subjective. La condi-

tion objective est une situation vérifiable dans son existence et dans son ampleur par des observateurs impartiaux et spécialement formés. — par exemple, l'état de notre défense nationale, les tendances dans les taux de naissance, de chômage, etc. La définition subjective est la conscience de certains individus que la condition constitue un obstacle pour certaines valeurs défendues » (1941b, p. 320). Ainsi, l'analyse objective des situations qui posent problème peut n'avoir aucune influence sur ce qui en est fait et n'a par conséquent aucune relation réelle avec elles. Les problèmes sociaux, disent Fuller et Myers, sont ce que les gens pensent qu'ils sont (1941a, p. 25).

Mais ces auteurs ne vont pas jusqu'au bout de leur raisonnement. Howard Becker souligne l'ambiguïté cruciale de leur formulation qui consiste à s'appuyer sur une définition subjective sans préciser qui définit les problèmes sociaux<sup>5</sup>. Ils font l'hypothèse d'un consensus sur ce qui constitue un problème sans voir la possibilité de définitions différentielles d'un même problème par des gens différemment placés dans la société (1966, p. 6). Becker dira alors qu'il existe autant de définitions du problème qu'il y a de parties intéressées et donc, en modifiant la formule de Fuller et Myers, que « les problèmes sociaux sont ce que les parties intéressées pensent qu'ils sont » (op. cit., p. 11).

Quoi qu'il en soit, cette approche se caractérise par le fait qu'elle considère les problèmes sociaux comme le résultat d'un long processus de développement. A partir de ce nouveau constat, les théoriciens de l'école des conflits sociaux se sont consacrés à la constitution d'un modèle analytique capable de rendre compte de ce développement par lequel passe tout problème social. Le principe d'un tel outil, appelé « histoire naturelle » ou « carrière », consiste

à rechercher des éléments communs, des étapes séquentielles par lesquelles passent les histoires des différents problèmes sociaux. Ainsi, pour Fuller et Myers, les problèmes sociaux passent par les étapes de "prise de conscience", de "détermination de politiques publiques" et de "mise en place des réformes"<sup>6</sup>. Ce modèle, constitué à partir de l'étude du problème que soulève un campement de plusieurs familles installées dans des roulottes à la périphérie de Détroit, a fait l'objet d'un certain nombre de critiques tant sur la pauvreté des matériaux empiriques à partir desquels il a été fondé — une simple étude de cas —<sup>7</sup>, que sur la rigidité de sa formulation<sup>8</sup>. Mais ce qui importe ici est de noter que cette recherche séquentielle du processus d'évolution des problèmes sociaux par l'étude de leur histoire naturelle est pensée comme un outil capable de rendre compte de ces conflits de valeurs et de les appréhender dans la réalité concrète des situations sociales.

## 2. La construction sociale des problèmes sociaux

Les deux perspectives que nous venons de présenter sont antithétiques en bien des points, mais certains théoriciens des problèmes sociaux ont bien remarqué qu'elles présentent, au moins sous un aspect, les mêmes difficultés. En effet, Spector et Kitsuse soulèvent le fait que les deux définitions des problèmes sociaux qui caractérisent le mieux ces approches — celle de Merton et celle de Fuller et Myers — ont en commun l'utilisation de normes et de valeurs comme principe d'identification des problèmes (Spector & Kitsuse, 1987). Cela tombe sous le sens en ce qui concerne l'écologie des conflits de valeurs puisque, comme

on l'a vu, ce sont, dans cette perspective, les jugements de valeurs qui amènent les individus à définir les conditions comme des problèmes sociaux. Dans le cas de la théorie fonctionnaliste qui affirme que la classification des conditions sociales comme problèmes sociaux s'effectue sur des bases techniques et non sur des fondements idéologiques, on peut se poser la question de son rapport aux normes. Une des critiques la plus largement portée à cette approche est de dire que les jugements de valeurs sont simplement déguisés en évaluations factuelles des conditions. En parlant de « valeurs sociales largement partagées », Merton s'appuie sur une définition consensuelle. Mais on peut alors se demander combien de gens doivent partager ces valeurs pour que la condition soit « largement partagée », qui sont ces gens, etc. Comme le souligne Blumer, cette sociologie ne donne pas la possibilité de détecter ou d'identifier les problèmes sociaux et les sociologues ne discernent les problèmes sociaux que lorsqu'ils sont reconnus comme tels dans la société (1971, p. 299).

### 2.1. Les problèmes sociaux comme activités de revendication<sup>9</sup>

Ce faisant, un certain nombre de théoriciens, et en tout premier lieu Spector et Kitsuse<sup>10</sup>, renvoient dos à dos ces deux approches qui, l'une comme l'autre, s'appuient, explicitement ou non, sur des positions normatives supposées consensuelles et très difficilement observables empiriquement. Il proposent à la place une perspective constructiviste qui, sans toutefois nier l'importance des valeurs, les considère comme une partie des données empiriques et non plus comme un élément explicatif. Le principe général de cette approche est de considérer

les problèmes sociaux comme des activités de revendication et non plus comme une sorte de condition objective dont on cherche à expliquer l'existence. Ainsi, le principe même de la présence d'une « condition », présent aussi bien dans la définition de Merton que dans celle de Fuller et Myers, est complètement abandonné au profit d'une théorie où des individus sont engagés dans des activités de construction des problèmes sociaux et fournissent ainsi l'objet de la recherche empirique. Cette problématique a été empruntée à une conception interactionniste du travail. Comme l'étude des professions traite de la manière dont les individus « vivent leur vie » et participent à la construction sociale de la catégorie "travail" (Hughes, 1971), l'étude des problèmes sociaux se donne pour objet la définition des problèmes sociaux par les individus.

Si l'on soutient ce point de vue, les conditions des problèmes sociaux ne sont plus des réalités à expliquer, mais des "réalités supposées" par les individus qui, par leurs activités, les constituent en problèmes sociaux. Ainsi, Spector et Kitsuse définissent les problèmes sociaux comme « *les activités d'individus ou de groupes qui expriment des griefs et des revendications par rapport à des conditions supposées. L'émergence d'un problème social est contingente à l'organisation des activités affirmant le besoin de réduire, d'améliorer ou de changer des conditions. Le problème central d'une théorie des problèmes sociaux est de rendre compte de l'émergence, de la nature et du maintien des activités de revendication et de leurs réponses* » (1987, pp. 75-76). La question de savoir si la condition "supposée" trouve un fondement dans la réalité sociale ne se pose pas dans cette théorie. « *Quelle que soit la base factuelle des conditions variables*

*qui sont supposées exister, précisent ces mêmes auteurs, ce sont les activités de revendication et les réponses qui en sont faites qui sont l'objet de la sociologie des problèmes sociaux* » (op. cit. p. 78).

Par activités de revendication, ces auteurs entendent les actions par lesquelles les groupes définissent des conditions supposées comme problèmes sociaux. Tout individu qui s'implique dans de telles activités — demander des services, déposer des plaintes, intenter des procès, organiser des réunions, des conférences de presse, rédiger des lettres de protestation, organiser des boycotts, des grèves, etc. — participe pleinement de ce processus, que ce soit en tant que simple citoyen ou en tant que membre d'associations ou d'organisations. Cela représente donc une grande variété de personnes et de groupes qui se trouvent directement ou indirectement impliqués dans ces activités.

La définition donnée par Spector et Kitsuse implique aussi que les activités de revendication, les protestations, les plaintes, etc., ne sont pas des catégories extérieures définies par le sociologue car elles sont aussi reconnues et interprétées comme telles par les membres eux-mêmes. Il s'agit donc de catégories de sens commun comprises et utilisées par les individus impliqués dans le processus. Cela signifie en conséquence que de telles catégories sont prises dans le jeu de la situation interactionnelle dans laquelle les membres réalisent leurs actions. Ainsi, ce qui est présenté comme une revendication de la part d'un groupe peut très bien ne pas être reçu comme tel par l'institution ou l'organisation à laquelle il s'est adressé. En fait, l'activité même de reconnaître des revendications ou des plaintes pour ce qu'elles sont ne va pas de soi et constitue au

contraire un des éléments du processus à étudier. Une activité de revendication peut faire l'objet d'un refus catégorique, d'une négociation ou d'une redéfinition. Présentées par certaines organisations militantes comme des revendications, les pratiques toxicomanes sont définies par les autorités gouvernementales comme les symptômes d'une maladie susceptible d'être soignée. Ainsi, l'activité de revendication est dans ce cas rejetée et les individus en question peuvent alors être placés sous le contrôle des institutions médicales ou psychiatriques. La manière même par laquelle est formulée une revendication ou une plainte trouve une importance quant à l'institution qui est en charge de la recevoir. En ce qui concerne l'exemple de la toxicomanie, si l'on cherche à faire reconnaître l'absorption de drogues comme un symptôme pathologique, on s'adressera de préférence aux institutions médicales. Par contre, si l'on veut que la toxicomanie soit reconnue comme un délit, on recourra plutôt aux institutions judiciaires et policières et on le fera dans les termes appropriés.

Par ailleurs, certaines actions peuvent très bien ne pas être définies comme des revendications par leurs auteurs et se voir qualifiées comme telles par la presse, par la police ou par des hommes politiques<sup>11</sup>. Ainsi, une revendication peut être créée par l'observateur et ajoutée aux événements en cours pour lesquels aucune revendication n'est, de fait, présentée. Comme le souligne Joseph Gusfield, cette manière d'appréhender les problèmes sociaux consiste à regarder les conditions des problèmes comme des questions de choix partisans ou professionnels et non comme des conclusions qui font partie de la nature des choses. Alors que les militants, ou praticiens, voient de vrais problèmes à dénoncer et à ré-

soudre, le sociologue des problèmes sociaux analyse pour sa part des relations publiques, des choix politiques ou des mouvements sociaux (1984, p. 45).

Toutes ces considérations amènent Spector et Kitsuse à affirmer qu'il n'y a pas de relation causale et mécanique entre une condition, les activités de mécontentement et les réponses qui s'y rapportent, mais que ce sont les arguments conventionnels que ces conditions soulèvent lors du mécontentement qui activent les réponses institutionnelles qui peuvent être accordées. Ainsi, la définition des conditions n'est pas extérieure à la prise en compte de ce qu'un mouvement de protestation peut attendre d'une institution. Le plaignant conçoit et adapte son action en fonction de la compétence présumée du destinataire et de sa capacité à agir. Comme l'affirme H. Hughes, « *c'est dans le cours de l'interaction que les problèmes des gens trouvent leur définition. Les mécontentements et les plaintes sont le lot de l'espèce humaine mais les maux sont des inventions. Ce sont des définitions de conditions et de situations. Les professionnels ne font pas que prendre en charge les problèmes. Ils les définissent de par leur prise en charge* » (1971, p. 422). Spector et Kitsuse en concluent donc que ce sont les solutions présumées qui produisent les problèmes en fournissant la grille sur laquelle ceux-ci sont définis (1987, p. 84).

Revenons maintenant à la question des valeurs évoquée ci-dessus. Celles-ci jouent un rôle très important dans les activités de définition et de reconnaissance des problèmes sociaux. Elles sont très présentes dans ces activités. Les activités de revendication sont le plus souvent accompagnées de l'expression d'une indignation par rapport à des conditions qui, selon la personne qui émet la plainte, ne devrait pas exis-

ter. Il y a donc dans ces actions tout un aspect normatif que l'on ne peut ignorer. Cela ne signifie pas pour autant que l'on doive considérer les valeurs comme les causes des problèmes sociaux. Pour reconceptualiser le rôle des valeurs dans les activités de définition et de reconnaissance des problèmes sociaux, Spector et Kitsuse se sont appuyés sur la manière dont Mills considérerait les motifs d'une action (voir Mills, 1940).

Traditionnellement, les motifs sont analysés comme des explications des conduites sociales. Ils sont de ce fait l'objet de recherche de spécialistes formés pour déterminer quels sont les "vrais" motifs qui s'opposent aux raisons superficielles que les membres d'une société peuvent donner pour expliquer leurs actions. Ces motifs sont censés être intériorisés durant la socialisation de l'enfant pour ensuite guider et déterminer la conduite humaine. Mills appelle ce mode d'analyse le *motive-mongering* et doute qu'il puisse produire une explication satisfaisante qui rende compte des conduites sociales. Il propose une conception radicalement différente selon laquelle les motifs sont pensés comme des réponses que les individus donnent à la question : pourquoi avez-vous fait cela ? Ce faisant, ceux-ci tentent de justifier ou d'expliquer une ligne de conduite qui a été questionnée. Ainsi, les motifs sont analysés comme des réponses formulées après les faits aux questions concernant les actions, et ne peuvent de ce fait avoir été les causes de ces faits. Un nombre illimité de réponses sont donc possibles dans une situation donnée. Le motif avancé peut alors varier selon la nature de l'interlocuteur qui pose la question. Le vocabulaire des motifs qui rend compte de l'étendue et de la variabilité des choix envisageables peut lui aussi être amené à se modifier dans le temps.

Certains motifs peuvent ainsi se discréditer comme explications, d'autres peuvent prendre leur place, etc. Dans cette perspective, Mills ne fait aucune hypothèse sur la sincérité du motif avancé. Un analyste ne peut jamais dire si une personne est vraiment sincère en avançant un motif. De toute façon, cette question n'a que peu d'importance dans l'analyse du processus par lequel les significations sont reconstruites dans des situations problématiques.

Analogiquement, Spector et Kitsuse s'intéressent aux valeurs qui sont, de leur côté, les explications que les gens donnent en support à leurs revendications, leurs demandes, leurs plaintes. Les revendications sont communément soutenues par des positions morales, par des affirmations de jugements de valeurs et par des expressions d'indignation et d'outrage. Les plaignants ne disent pas simplement : "on veut que vous changiez cela", ils disent : "il n'est pas normal que cela puisse arriver !", "ce n'est pas bien", "c'est injuste", "c'est incorrect", "ça va à l'encontre de nos droits !", "ça ne devrait pas être autorisé", etc. Leurs revendications expriment des demandes dans un univers moral. Les valeurs sont ces affirmations qui expriment les raisons ou la base de la plainte. Elles servent à justifier une demande, à expliquer non seulement ce qui est mauvais, mais pourquoi c'est mauvais. Comme les motifs, les valeurs sont des ressources symboliques mobilisables pour justifier une ligne de conduite. Dans les problèmes sociaux, les valeurs sont invoquées pour justifier des revendications ou des demandes ou pour exprimer un mécontentement, une indignation, un outrage. Elles sont des réponses à la question : "pourquoi cela vous met-il en colère ?" Elles peuvent faire l'objet d'un choix stratégique en fonction de l'institution, de l'association,

de l'organisation à qui elles s'adressent. La stratégie dans le choix des valeurs vient s'ajouter à la manière de tourner sa revendication en fonction de son interlocuteur. Le vocabulaire des valeurs fournit donc aux participants qui souhaitent exprimer des mécontentements un large éventail de choix qui ne sont pas mécaniquement déterminés par la condition elle-même (1987, pp. 92-93).

## 2.2. L'accès des problèmes sociaux à l'attention publique

A la suite de cette problématisation des problèmes sociaux, un grand nombre d'études empiriques ont vu le jour. Certaines se sont consacrées à l'analyse des activités de revendication par rapport à un problème donné, d'autres se sont intéressées à la carrière de certains problèmes et aux phases successives par lesquelles ils sont passés. D'autres encore ont mis l'accent sur l'influence des médias dans la construction sociale des problèmes sociaux. La plupart de ces études — qu'il serait trop long d'énumérer ici — ont été présentées dans la revue *Social Problems* rassemblant de nombreux chercheurs avec l'ambition de fournir des données empiriques sur la base des perspectives théoriques ouvertes par les travaux de Spector et Kitsuse. Les résultats de ces recherches ont ainsi permis de formuler de nouvelles questions et d'alimenter la réflexion théorique de la sociologie des problèmes sociaux.<sup>12</sup>

Un des points essentiels soulevé est alors celui de l'accès à l'attention publique. Cette question trouve son origine dans la pensée interactionniste de Blumer pour qui le processus de définition collective est à l'origine de l'émergence des problèmes sociaux, de la manière par laquelle ils sont perçus, abordés et considérés, du type de politique officielle mise en place pour y re-

médier et de son application. La définition collective détermine ainsi la carrière et le sort des problèmes sociaux de leur émergence jusqu'à leur aboutissement (Blumer, 1971). Mais c'est à Gusfield surtout que l'on doit la véritable amorce de cette réflexion. Ses travaux sont intéressants à plus d'un titre. D'abord, parce qu'ils soulignent, dans un ouvrage consacré au problème de l'alcool au volant, le caractère public des problèmes sociaux (Gusfield, 1981). Gusfield en vient même à préférer l'emploi du terme "problème public" à celui de "problème social". Deux raisons viennent motiver cette modification de vocabulaire. La première est qu'il y a dans le terme "problème public" l'idée que certains problèmes peuvent très bien être rendus publics, connus de tous, sans pour autant qu'ils aient été directement vécus par l'ensemble des individus qui en ont connaissance. Si l'on prend, pour illustrer ce propos, l'exemple français des banlieues, définies dans les années 80 et 90 comme un véritable problème social, il est évident que tous les Français n'ont pas été directement victimes de ce qui est supposé être à la base de la définition de ce problème. Certains ont pu être témoins ou subir personnellement quelques manifestations des problèmes généralement évoqués, d'autres peuvent en parler sans jamais avoir mis les pieds dans une banlieue, mais aucun n'a pu être impliqué dans l'ensemble de ce qui constitue les conditions supposées du problème des banlieues. Il s'agit donc bien d'une conscience publique<sup>13</sup> qui ne peut se confondre avec ce que les membres d'une collectivité ont pu individuellement et personnellement expérimenter. Tout l'intérêt d'une analyse des problèmes publics est donc de rendre compte du processus de publicisation qui transforme des expériences indivi-

duellement vécues en ressources publiques utilisables pour rendre compte d'un problème social sur la scène publique.

La seconde raison qui motive chez Gusfield l'emploi du terme "problème public" vient du fait que tous les problèmes sociaux ne sont pas forcément des problèmes publics. Pour qu'un problème social devienne public, il faut en effet qu'il soit l'objet de controverses ou, plus globalement, qu'il soit l'objet d'un débat public quant à sa résolution. Des problèmes sociaux peuvent très bien exister pour certaines personnes sans pour autant être identifiés et reconnus comme tels sur la scène publique. Par contre, on peut dire qu'un problème devient public quand il est l'objet d'un traitement public associatif ou institutionnel qui a pour but de le résoudre ou d'en atténuer les effets. Reprenant l'exemple des banlieues, on peut noter que la mise en place de politiques urbaines, éducatives et sociales dans ces espaces urbains permet d'en reconnaître le caractère problématique. Or le fait que des conditions soient ou ne soient pas des problèmes publics est en soi une question majeure. Ce qui est visible et saillant pour une période ne l'est pas forcément pour une autre. Les questions et les problèmes peuvent aller et venir dans l'attention publique, ils peuvent apparaître ou disparaître. Dans ce contexte, la question de savoir comment un problème émerge sur la scène publique comme quelque chose qui doit être l'objet d'un certain traitement trouve alors une pertinence particulière.

Un autre intérêt de l'approche gusfieldienne est d'avoir mis l'accent sur les qualités dramaturgiques, cérémonielles et rituelles des actions et des politiques publiques. Reprenant à son compte la métaphore théâtrale de Goffman, il considère les actions publiques comme

des pièces de théâtre, comme des œuvres d'art réalisées selon des conventions particulières. Son étude du problème de l'alcool au volant s'intéresse au traitement scientifique de la question et montre, par l'analyse stylistique des formes rhétoriques de documents, comment ceux-ci agissent comme des réalisations qui mettent en scène le phénomène comme une question à la fois morale et cognitive, et qui apparaît comme inflexible et extérieure aux choix et aux intentions humaines. Il montre ainsi, par cette analyse et par celles menées notamment sur les lois promulguées, sur les significations qu'elles incarnent et qu'elles renforcent, que les illusions de cohérence, d'effectivité ou de détachement éthique et politique sont construites comme des réalités alors que sur la scène publique, dans les médias, les études scientifiques, les expertises, ou dans la justice, la sécurité routière, l'alcool, la boisson et la conduite sont des objets de l'analyse et des objectifs politiques. Les "faits" sont choisis, arrangés, éclairés et proposés comme des découvertes dans le contexte des considérations pratiques et particulières de leur découvreurs (op. cit., pp. 19-20).

Cette réflexion sur l'attention publique a été systématisée par Hilgartner et Bosk. Ces deux théoriciens ont intégré la perspective constructiviste de Spector et Kitsuse et l'analyse dramaturgique de Gusfield dans un modèle de l'attention publique. Celui-ci s'appuie sur les connaissances produites dans différents domaines pour se situer dans une perspective écologique (Hilgartner & Bosk, 1988). Ils proposent d'écarter l'approche en terme d'histoire naturelle développée par l'école des conflits de valeurs et reprise dans le principe par Blumer et par Spector et Kitsuse. La volonté des auteurs est de dépasser ces modèles qui, selon eux,

sont encore rudimentaires, trop centrés sur la carrière typique des problèmes sociaux pris isolément, et qui gênent l'analyse de l'interaction entre les différents problèmes rencontrés. Ainsi, au lieu de baser leurs analyses sur un simple problème social et sur sa lutte pour l'accès à l'attention publique, ils portent un intérêt particulier sur la dynamique de compétition entre différents problèmes pour cet accès à l'attention. Définissant un problème social comme "une condition ou un événement supposé qui est étiqueté comme un problème sur les scènes du discours et de l'action publique", ils postulent que l'attention publique est une ressource rare accordée au terme d'une compétition au sein d'un système constitué de différentes scènes publiques. Celles-ci partagent deux caractéristiques : 1) elles ont toutes une "capacité de contenance" qui limite le nombre des problèmes sociaux pouvant être entretenus à un moment donné. Bien qu'un très grand nombre de situations puissent potentiellement être interprétées comme des problèmes sociaux, l'espace public où elles s'adressent est très limité ; 2) pour chaque question, l'accès à l'attention publique dépend d'un ensemble de "principes de sélection" qui vont déterminer quels problèmes seront les mieux appropriés pour apparaître sur telle ou telle scène publique, compte tenu des caractéristiques organisationnelles de chacune. Ces principes sont constitués d'un certain nombre d'éléments tels que la mise en scène, la nouveauté ou la saturation du thème et de sa formulation sur une scène publique, le contexte culturel, les intérêts politiques, etc.<sup>13</sup>.

Si l'on reprend l'interrogation initiale qui présidait à notre analyse : « *qu'est-ce qu'un problème social ?* », nous avons pu montrer que les apports théo-

riques aux débats sociologiques portaient sur la prise en compte privilégiée des scènes du discours et de l'action publique. Ils ont permis une élaboration plus systématique des recherches sur la question des problèmes sociaux et ont contribué à résoudre la question centrale du constructivisme : « *comment les acteurs sociaux sélectionnent des définitions particulières de problèmes sociaux ?* » C'est en tout cas dans cette logique que se situent aujourd'hui de nombreuses recherches dans le champ.

Bien que celles-ci, en France notamment, tiennent dans la problématique de la construction sociale de la réalité un intérêt théorique croissant, la réflexion sur les problèmes sociaux demeure cependant trop peu développée. Elle pourrait pourtant apporter un éclairage nouveau sur des questions liées notamment à la construction de l'ethnicité, à l'émergence des problèmes de banlieue, etc., et mérite de ce fait d'être prise en considération.

## Notes

1 Ces deux concepts ont déjà fait l'objet de réflexions séparées avant que Merton ne les présente comme les deux grandes catégories de problèmes sociaux. Le concept de désorganisation sociale a émergé de la construction de la sociologie comme discipline indépendante des autres sciences sociales. Il est centré sur l'idée que la société fonctionne comme un système complexe et organisé dont les parties sont coordonnées entre elles. Ainsi, un événement qui affecte une des parties du système nécessite un ajustement dans les autres parties. L'absence ou l'insuffisance de cet ajustement provoque alors une désorganisation sociale. Le concept de comportement déviant est né d'une réflexion plus empirique menée simultanément par les théoriciens d'Harvard et par les sociologues de l'Ecole de Chicago. Les premiers ont développé une réflexion en terme de structure menée à partir de la théorie durkheimienne de l'anomie

(Merton, 1939) alors que les seconds se sont intéressés au processus social par lequel certains individus deviennent déviants en s'appuyant sur une théorie de l'association différentielle développée par Edwin Sutherland (1939).

- 2 Les problèmes qui relèvent de la désorganisation sociale et qui font l'objet d'un développement dans l'ouvrage dirigé par Merton et Nisbet sont relatifs à la croissance démographique dans le monde, aux relations ethniques et raciales, à la famille, au travail, aux transports, aux désastres, etc.
- 3 Les contributions de Albert Cohen et James Short sur la délinquance juvénile (Cohen et Short, 1961) et de Donald Cressey sur le crime (Cressey, 1961) sont de bonnes illustrations des travaux empiriques menés dans le cadre de cette réflexion sur les comportements déviants.
- 4 Dans sa forme la plus ancienne, cette perspective se constitue sur la métaphore de la société comme un organisme vivant (Smith, 1911). Le fonctionnement normal de la société est considéré comme allant de soi, comme un état de bonne santé de l'organisme. La santé est désirable, donc elle est bonne alors que la maladie est indésirable, donc mauvaise. Dans ces conditions, les problèmes sociaux sont définis comme des violations aux attentes morales. Les personnes, les situations ou les processus sont considérés comme problématiques à partir du moment où il interfèrent avec le fonctionnement "normal" de l'organisme social. Les causes de la pathologie sociale sont attribuées à un échec du processus de socialisation. La société à la responsabilité de la transmission des normes morales aux nouveaux arrivants mais certaines personnes passent à travers ce processus. En conséquence, la seule solution valable que l'on peut apporter aux problèmes sociaux passe par l'éducation (Ellwood, 1919).
- 5 On pourrait dire la même chose des définitions qui ont précédé celle de Fuller et Myers comme, par exemple, celle de Case — "un problème social signifie toute situation sociale qui attire l'attention d'un nombre considérable d'observateurs compétents dans une société, et qui fait appel à eux, que ce soit pour exiger un réajustement ou pour remédier à telle ou telle chose par une action sociale" (Case, 1924, p. 268) — ou encore celle de Frank — "un problème social apparaît comme une difficulté ou une mauvaise conduite d'un grand nombre de personnes que nous sou-

haitons dissiper ou corriger, et la solution d'un problème social est évidemment la découverte d'une méthode pour y parvenir" (Frank, 1925, p. 463).

- 6 A la même époque, James Bossard propose un modèle beaucoup plus détaillé dont les 12 étapes comprennent 1) la reconnaissance du problème, 2) la discussion de son importance, 3) les tentatives de réforme, 4) les suggestions selon lesquelles une étude plus prudente est nécessaire, 5) le changement des personnes intéressées, 6) la prise en compte de plus vastes facteurs, 7) la prise en compte de cas individuels, 8) un autre changement du personnel, 9) un programme constitué par induction, 10) un affinage de la technique d'étude et de traitement, 11) un affinage des concepts, 12) un autre changement du personnel (Bossard, 1941).
- 7 Voir sur cet aspect la critique très détaillée que formule Edwin Lemert à partir d'un réexamen du même problème social (Lemert, 1951).
- 8 Ainsi, plutôt que de parler d'un "ordre commun de développement par lequel passe tout problème social", Spector et Kitsuse parleront d'un "développement qui n'a pas besoin d'être en progression linéaire mais qui peut être conçu comme un processus selon lequel la progression d'une étape à l'autre est facilitée ou freinée par divers événements imprévus" (Spector et Kitsuse, 1973, p. 147).
- 9 Nous avons traduit le terme *claims-making* par l'expression *activités de revendication* bien que celle-ci ait pris en France un signification plus restreinte liée aux mouvements syndicaux. Dans le contexte de la sociologie constructiviste anglo-saxonne, les *claims-making* renvoient à toutes les formes possibles de revendications et, plus largement, à l'expression de la citoyenneté.
- 10 Leur ouvrage intitulé « *Constructing Social Problems* » est souvent pris comme référence lorsqu'il est question de la théorie constructiviste des problèmes sociaux (Spector et Kitsuse, 1987, (première parution 1977)).
- 11 Dans leur étude sur les événements de Carpentras, Barthélémy et Quéré montrent bien comment la profanation d'un cimetière juif qui n'avait pourtant pas été revendiquée, a très rapidement été définie comme un acte politique mené par des groupes d'extrême droite alors même qu'aucun élément de l'enquête ne per-

mieux que le supposer. Celle-ci a au contraire fini par démontrer qu'il s'agissait d'un acte de vandalisme isolé sans aucun rapport avec la thèse avancée non seulement par les médias, mais aussi par le ministre de l'Intérieur de l'époque et par de nombreuses personnalités du monde politique comme de la société civile (voir Barthélémy et Quéré, 1991).

12 Il serait trop long d'évoquer dans les détails les débats qu'ont suscité cette nouvelle perspective. Mais il nous faut tout de même signaler l'émergence récente d'une division des constructivistes par rapport à la question de l'évaluation sociologique des revendications formulées par les claims-makers (Schneider, 1985). D'un côté, Spector et Kitsuse et leurs successeurs continuent de penser fermement qu'une approche constructiviste considère les problèmes sociaux comme "une sorte d'activité" et non comme "une sorte de condition" (Spector et Kitsuse, 1987, p. 73). De l'autre, une approche plus nuancée, défendue par Joel Best, qui sous le terme de constructivisme contextuel, avance l'idée d'une possible évaluation sociologique des revendications (Best, 1989, p. 247). L'argument de cette dernière tendance s'appuie sur les résultats d'une étude réalisée par Woolgar et Pawluch qui affirme que des éléments d'objectivisme sont encore présents dans la plupart des travaux constructivistes. Ils montrent en effet que, bien qu'elles soient inconscientes chez les auteurs qui les formulent, des hypothèses concernant les conditions sociales sont souvent présentes dans les études constructivistes (Woolgar et Pawluch, 1985). Best, mais aussi certains de ses disciples comme Nicole Rafter (1992, p. 19), voient dans ce constat l'occasion de développer une perspective qui n'est que partiellement constructiviste et qui donne aux chercheurs la possibilité d'analyser et d'expliquer les décalages entre les "faits réels" et les revendications des acteurs (Best, 1989, p. 248). Cette tentative de retour à une certaine forme d'objectivisme a par la suite été très attaquée. Ibarra et Kitsuse en profitent pour rappeler que le constructivisme ne consiste pas à savoir comment des définitions sont produites par les circonstances socio-historiques dans lesquelles elles émergent, mais de savoir comment ces définitions expriment les conceptions "du problème" des membres qui les formulent, comment elles sont affir-

mées comme des revendications, à qui, en mobilisant quelles ressources, etc. (Ibarra & Kitsuse, 1992). Comme le souligne Ronald Troyer dans une critique qu'il adresse à l'article de Rafter consacré à l'étude d'une campagne eugéniste dans les Etats-Unis du début du siècle, la question centrale du constructivisme est la compréhension des définitions de sens commun de la réalité et des activités qu'elles développent en conséquence (Troyer, 1992, p. 36).

13 Amanda Rittenhouse est partie de ce modèle pour mener une étude empirique sur l'émergence du syndrome prémenstruel comme problème social. Etudiant les principes de sélection de l'attention qui ont joué un rôle dans cette émergence, elle relève deux éléments centraux : d'une part, la mise en scène d'événement spécifique — ici, le procès d'une femme accusée de meurtre et reconnue comme étant sous l'emprise du syndrome prémenstruel — ; de l'autre, la prise en compte du contexte culturel dans lequel émerge le problème — le débat sur l'émancipation de la femme (Rittenhouse, 1991).

## Bibliographie

- Barthélémy M. & Quéré L., *La Mesure des événements publics*, E.H.E.S.S, Mai 1991.
- Becker Howard S., *Social Problems : a Modern Approach*, (Introduction), New York, John Wiley, 1966, pp. 1-31.
- Best Joel, "Extending the constructivist perspective : A conclusion — and an introduction", in Joel Best (éd.), *Images of Issues : Typifying Contemporary Social Problems*, New York, Aldine de Gruyter, 1989, pp. 243-253.
- Blumer Herbert, "Social Problems as Collective Behavior", *Social Problems*, vol. 18, n° 3, Winter 1971, pp. 298-306.
- Case Clarence Marsh, "What is a Social Problem ?", *Journal of Applied Sociology*, vol. VIII, n° 5, May-June 1924, pp. 268-273.
- Chapoulie Jean-Michel, "Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie", *Revue française de sociologie*, vol. XXV, 1984, pp. 582-608.
- Cohen Albert K. & Short James, "Juvenile Delinquency", in R. Merton et R. Nisbet (éds), *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, Brace and World, 1961,

pp. 21-76.

- Cressey Donald R., "Crime", in R. Merton et R. Nisbet (éds), *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, Brace and World, 1961, pp. 77-126.
- Ellwood, Charles A., *Social Problems*, New York, Macmillan, 1919.
- Frank Lawrence K., "Social Problems", *American Journal of Sociology*, vol. XXX, n° 4, January 1925, pp. 462-473.
- Fuller Richard C. & Myers Richard R., "Some Aspects of a Theory of Social Problems", *American Sociological Review*, vol. VI, n° 1, 1941, pp. 24-32.
- Fuller Richard C. & Myers Richard R., "The Natural History of a Social Problem", *American Sociological Review*, vol. VI, Juin 1941, pp. 320-328.
- Fuller Richard C., "The Problem of Teaching Social Problems", *American Journal of Sociology*, vol. 44, November 1938, pp. 415-425.
- Gusfield Joseph R., "On the side : Practical action and social constructivism in social problems theory", in Joseph W. Schneider et John I. Kitsuse (éds), *Studies in the Sociology of Social Problems*, Norwood, Ablex Publishing Corporation, Modern Sociology, 1984, pp. 31-51.
- Gusfield Joseph R., *The Culture of Public Problem : Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press, 1981.
- Hart Hornell, "What is a Social Problem ?", *American Journal of Sociology*, vol. 29, July 1923, pp. 345-352.
- Hilgartner Stephen & Bosk Charles L., "The Rise and Fall of Social Problems : a Public Arenas Model", *American Journal of Sociology*, vol. 94, n° 1, July 1988, pp. 53-78.
- Hughes Everett, *The Sociological Eye*, Selected Papers, Chicago, Aldine, 1971.
- Ibarra Peter R. & Kitsuse John I., "Vernacular constituents of moral discourse : An interactionist proposal for the study of social problems", in James A. Holstein et Gale Miller (éd.), *Perspectives in Social Problems*, Greenwich (conn.), JAI Press, 1992, pp. 1-67.
- Lemert Edwin M., "Is There a Natural History of Social Problems ?", *American Sociological Review*, vol. 16, n° 2, April 1951, pp. 217-223.
- Merton Robert K., "Social Structure and

Anomie", *American Sociological Review*, Vol. 3, October 1939, pp. 672-682.

- Merton Robert K., "Social Problems and Sociological Theory", in R. Merton et R. Nisbet (éds), *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, Brace and World, 1961, pp. 697-737.
- Mills Wright C., "Situated Actions and Vocabularies of Motives", *American Sociological Review*, n° 6, Décembre 1940, pp. 904-913.
- Rafter Nicole H., "Claims-Making and Socio-Cultural Context in the First U.S. Eugenics Campaign", *Social Problems*, vol. 39, n° 1, February 1992, pp. 17-34.
- Rittenhouse Amanda C., "The Emergence of Premenstrual Syndrome as a Social Problem", *Social Problems*, vol. 38, n° 3, August 1991, pp. 412-425.
- Smith Samuel, *Social Pathology*, New York, Macmillan, 1911.
- Spector Malcolm & Kitsuse John I., *Constructing Social Problems*, New York, Aldine de Gruyter, 1987, 184 p.
- Spector Malcolm & Kitsuse John I., "Social Problems : a re-formulation", *Social Problems*, vol. 21, n° 2, 1973.
- Straus Robert, "Alcoholism and Problem Drinking", in R. Merton et R. Nisbet (éds), *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt, Brace & Jovanovich, 1976, pp. 181-218.
- Sutherland Edwin H., *Principles of Criminology*, Philadelphia, J.B. Lippincott, 1939.
- Troyer Ronald J., "Some Consequences of Contextual Constructionism", *Social Problems*, vol. 39, n° 1, February 1992, pp. 35-37.
- Waller Willard, "Social Problems and the Mores", *American Sociological Review*, vol. I, n° 6, 1936, pp. 923-933.
- Woolgar Steve & Pawluch Dorothy, "Ontological gerrymandering : The anatomy of social problems explanations", *Social Problems*, vol. 32, 1985, pp. 214-227.